

Informations de base	
2013/0152(COD) COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Décision	Procédure terminée
Garantie de l'Union européenne à la Banque européenne d'investissement (BEI) en cas de pertes résultant d'opérations de financement en faveur de projets menés hors de l'Union (2014-2020) Abrogation 2018/0243(COD) Modification 2016/0275(COD) Subject 6.30.04 Prêts en faveur des pays-tiers, Fonds de garantie 8.40.07 Banque européenne d'investissement (BEI) 8.70 Budget de l'Union	

Informations techniques	
Référence de la procédure	2013/0152(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Note thématique
Instrument législatif	Décision
Modifications et abrogations	Abrogation 2018/0243(COD) Modification 2016/0275(COD)
Base juridique	Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne TFEU 209-p1 Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne TFEU 212
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 165
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	BUDG/7/12837